

SUIVI DES POPULATIONS PAR LES INDICES DE CHANGEMENT ÉCOLOGIQUE (ICE)

L'indice nocturne

par Gérard Bedarida

Le terme "d'indice nocturne" reste plutôt abscons pour les chasseurs qui préfèrent le désigner sous le vocable impropre de comptage au phare



Il est important d'arrêter le véhicule pour identifier le mieux possible les animaux observés

L ne s'agit pourtant en aucun cas d'un recensement exhaustif d'individus mais au contraire d'une méthode indiciaire destinée à mesurer les variations d'abondance relative d'une population de cerfs.

Le principe consiste à parcourir de nuit des circuits prédéfinis à l'échelle d'une unité de gestion pour dénombrer les

cerfs observés sur le parcours depuis un véhicule en éclairant de chaque côté à l'aide de phares portatifs. Les variations observées sur des périodes pluriannuelles permettent de mettre en évidence l'évolution de la population.

La méthode consiste à définir des circuits de 30 à 35 km qui seront parcourus en 3 heures

environ. La densité minimale recommandée est de 3 km pour 100 hectares. Compte tenu des aléas météorologiques et des variations de positionnement des animaux, il est nécessaire de répéter 4 fois chaque circuit.

La période la plus favorable se situe entre la fin de l'hiver et le début du printemps. L'absence de feuilles en forêt et la végétation



basse en plaine facilitent les observations.

Les circuits doivent couvrir l'ensemble de l'unité de gestion : plaine et bois. À cette époque en effet, les cerfs ont tendance à désertier le centre des massifs boisés pour établir leurs quartiers d'été dans les boqueteaux environnants.

Le parcours permet également d'observer de nombreuses espèces de mammifères : chevreuils, sangliers, blaireaux, renards, lièvres, mais aussi fouines, martres ou chats.

Les yeux des carnivores renvoient le plus souvent un reflet rouge tandis que ceux des herbivores retournent un reflet bleuté et plus brillant.

L'écartement entre les yeux facilite de prime abord la distinction entre cerfs et chevreuils. Les yeux des sangliers ne renvoient que très peu de reflets. L'observation détaillée à la jumelle, voiture arrêtée, permet d'identifier correctement l'espèce mais aussi

le sexe ou la classe d'âge. À cette époque, les cerfs mâles sont souvent mulets. La corpulence, le poids sur l'avant, mais aussi la couleur noire du tablier facilitent l'identification des mâles décoiffés.

Ces circuits sont organisés maintenant le plus souvent par les fédérations avec la collaboration de l'ONF, de l'ONCFS et de nombreux chasseurs volontaires ainsi que des naturalistes.

L'indice nocturne est prioritairement destiné au suivi des grands cervidés



L'interprétation des résultats

Les résultats doivent être interprétés sur une période de 4 à 5 ans. Les variations annuelles ne peuvent pas être considérées comme significatives. En forêt de plaine, la quantité d'animaux dénombrés peut en effet varier très fortement d'une année à l'autre en fonction de différents facteurs.

Une forte fructification forestière maintient plus facilement les animaux en forêt, ce qui diminue les contacts. Une reprise de végétation précoce encourage au contraire les animaux à sortir en plaine et multiplie les observations.

L'indice officiel consiste à diviser le nombre d'animaux observés par le nombre de kilomètres parcourus. Ce ratio matérialise mieux l'évolution de la population. En effet, la publication du nombre moyen ou maximal des animaux observés encourage la confusion avec la notion erronée de comptage exhaustif.

Il faut rappeler enfin que cet indice mesurant les variations d'abondance doit être combiné avec deux autres types d'indices de changement écologique : des indices de performance mesurant l'évolution de l'état de santé des populations (exemple : mesure du poids des faons) et des indices d'impact sur le milieu (exemple : indice de consommation). G. B.

Document de référence :

Fiche n° 3 – Indice nocturne

(IN) – ONCFS - Thierry

Chevrier, Mathieu Garel,

Maryline Pellerin,

Christine Saint-

Andrieux, Jean-Luc

Hamann, Jacques

Michallet et François

Klein. Document

téléchargeable sur le

site internet du colloque

ICE - [http://www.colloque-](http://www.colloque-grandgibier-ice.com/)

[grandgibier-ice.com/](http://www.colloque-grandgibier-ice.com/) ou sur le

site de l'ONCFS - [http://www.](http://www.oncfs.gouv.fr/)

[oncfs.gouv.fr/](http://www.oncfs.gouv.fr/)